

Budget 2018

Accueil de jour



version 1.2 *15.09.2017*

730.3003	Jetons de présence du CODIR Référence : montant porté au budget du Scolaire, dont une partie à la charge de l'Accueil de jour à 50% + montant porté pour le Conseil consultatif AJ, le même que celui du CET
730.3011.00	Traitement de la coordination du réseau Référence : voir tableau de répartition des EPT sous division Scolaire
730.3011.20	Traitement du personnel logistique et comptable Référence : voir tableau de répartition des EPT sous division Scolaire
730.3011.30	Traitements du personnel administratif* Collaboratrice administrative pour la gestion de la liste d'attente centralisée 0.2 EPT, une réceptionniste 0.5 EPT, RDU 0.25 EPT, rempl. 0.2 EPT Reprise de la facturation des structures de la Fondation 0.7 EPT (6 mois) - cf 730.4390
730.3013	Jetons de présence Conseil Intercommunal Nouveau - moitié du montant à la charge du Scolaire
730.3040	et suivants - <u>Cotisations à la caisse de pension et Assurances de personnes</u> Montants budgétisés sur la base d'informations transmises par le courtier en assurances - augmentation des primes de la VD Assurances au 01.01.2018
730.3091	Frais de formation Formation continue CHF 500.- par EPT
730.3099	Autres frais du personnel Repas de fin d'année CODIR + Bureau + divers employés
730.3103	Frais séances CODIR + Conseil consultatif Accueil de jour Référence : montant porté au budget du Scolaire, dont une partie à la charge de l'Accueil de jour à 50% + montant porté pour le Conseil consultatif AJ selon les statuts
730.3160	Licences & Hébergement informatique Licence & hébergement Kibe, Proconcept, Syselshare et Syselcloud - projet module refacturation pour Kibe (révision annuelle des revenus) Fr. 10'000 - Projet module Kibe gestion des heures du personnel Fr. 13'000 Développement Proconcept Fr. 10'320.- (6 jours) + 20% sur la maintenance Proconcept décision de l'éditeur
730.3170	Frais manifestations & Communication Organisation de manifestation et conférence, communication à la population et aux parents usagers du Réseau

	Désignation	Budget 2018		Budget 2017		Comptes 2016	
730	Réseau d'Accueil de Jour						
730	Frais de fonctionnement de l'AJERE	12 932 155.00	12 932 155.00	12 297 026.00	12 297 026.00	11 285 945.22	11 285 945.22
	3003 Jetons de présence, CoDir + Conseil consul AJ*	58 750.00		35 400.00		34 183.15	
	3011 0 Traitements Direction et personnel administratif	457 350.00		390 600.00		344 518.61	
	3013 Conseil intercommunal + Commissions CI	7 500.00		7 500.00		0.00	
	3030 Cotisations AVS - AC	40 500.00		34 500.00		23 483.07	
	3040 Cotisations à la caisse de pension	64 750.00		54 000.00		40 795.19	
	3050 Assurances de personnes	5 850.00		5 000.00		6 380.85	
	3061 Frais de transport et usage de véhicules privés	2 500.00		2 500.00		1 792.79	
	3091 Frais de formation	3 500.00		3 000.00		2 970.00	
	3099 Autres frais du personnel	2 500.00		2 500.00		529.20	
	3101 Imprimés, fournitures de bureau	4 000.00		4 500.00		3 323.93	
	3102 Frais d'annonces pour recherche de personnel	3 000.00		3 000.00		2 187.58	
	3103 Frais de séances CODIR + Conseil consultatif acc. Jour*	3 600.00		3 200.00		0.00	
	3111 Achat de mobilier	4 000.00		4 000.00		21 980.27	
	3111 10 Achat équipement informatique	2 500.00		2 500.00		8 131.70	
	3123 Consommation énergie	100.00		0.00		100.00	
	3141 Frais d'entretien des locaux	5 000.00		5 500.00		7 650.75	
	3151 Entretien mobilier, machines	7 000.00		7 000.00		22 504.35	
	3160 Licences & Hébergement informatique	21 000.00		40 040.00		30 017.35	
	3161 Loyer des locaux	30 000.00		29 200.00		29 589.85	
	3163 Location photocopieur et copies	0.00		0.00		0.00	
	3170 Frais manifestations & Communication*	10 000.00		10 000.00		4 545.00	
	3181 Frais de port & taxes CCP	2 500.00		3 500.00		306.55	
	3182 Téléphones	3 800.00		5 500.00		3 600.99	
	3183 Frais bancaires et CCP	2 800.00		500.00		251.81	
	3185 Honoraires et frais d'étude*	40 100.00		38 200.00		61 359.64	
	3186 Primes assurances choses, RC	2 800.00		1 000.00		518.80	
	3199 Frais divers	2 000.00		2 000.00		1 677.05	
	3309 Charges extraordinaires	0.00		0.00		9 585.80	
	3525 Participation selon convention inter-réseau*	100 000.00		100 000.00		133 718.34	
	3655 Allocation des subventions ordinaires de la FAJE	0.00		0.00		38 589.63	
	3655 1 Allocation subventions d'aide au démarrage de la FAJE	2 000.00		2 000.00		4 000.00	
	3655 10 Charges de fonctionnement "La Barcarolle"*	2 071 037.00		2 044 162.00		2 006 111.86	
	3655 11 Charges de fonctionnement "UAPE La Barcarolle"*	615 536.00		610 218.00		609 602.13	

730.3185	Honoraires fiduciaire et frais d'études Honoraires avocat-conseil Fr. 15'600.- Mandat politique tarifaire Fr. 12'000.- Mandat politique RH Fr. 10'000 Honoraires organe de révision 2'500.-	40 100.00
730.3525	Participation selon convention Inter réseaux Participation du Réseau AJERE pour les enfants domiciliés sur son réseau placés dans les Réseaux signataires Estimation sur base de l'année 2016	
730.3655	Allocation des subventions ordinaires de la FAJE Montants reversés aux différentes structures Augmentation de la subvention de la FAJE - passe de 25 à 26%	
730.3655.01	Allocation des subventions aide au démarrage de la FAJE Nouveau, conformément aux directives de la FAJE, l'aide au démarrage doit dorénavant apparaître dans un compte propre. Le montant concerne la nouvelle subvention d'aide au démarrage pour l'autorisation de nouvelles AMF	
730.3655.01/02 et suivants	Charge de fonctionnement des structures Montants alloués au titre des couvertures de charges des structures.	
730.4390	Recettes diverses Participation de la Fondation pour la centralisation de la facturation de leurs structures (6 mois)	
730.4525	Subvention des communes de l'Accueil de jour Montant du déficit qui résulte de l'ensemble du réseau d'accueil. Coût par habitant calculé sur la base de la population au 31.12.2015 Population : 15'033 habitants, coût par habitant CHF 328.95	
730.4655	Allocation des subventions aide au démarrage de la FAJE Participation des Réseaux signataires pour leurs enfants domiciliés sur leur Réseau dans le Réseau AJERE.	

Remarque 1 :

Le réseau AJERE reçoit les montants de subvention de la FAJE destinés aux différentes structures.

L'AJERE est le seul répondant officiel vis-à-vis de la FAJE, doit et faire appliquer les directives de la FAJE auprès des structures membres.

La FAJE a augmenté sa subvention de 1% pour 2018 - Vu la politique tarifaire de notre Réseau, le subventionnement est de 26% dès le 01.01.2018

Remarque 2 :

La participation des parents a été estimée à env. 46% des frais de fonctionnement pour le pré et parascolaire collectif et l'AFJ, tenant compte de la réalité 2017

Remarque 3 :

La Cafèt' de la Petite Poste n'existe plus dès le 01.08.2017 - elle était complètement intégrée au budget de fonctionnement de l'UAPE La Petite Poste.

Dès le 1er août 2017, la Cafèt de la Petite Poste s'appelle dorénavant l'UAPE Les Vents d'Anges et a son propre budget de fonctionnement

3655	20	Charges de fonctionnement "La Girolle"*	1 622 800.00		1 599 681.00		1 535 142.51	
3655	21	Charges de fonctionnement "Arc-en-Ciel"*	730 937.00		756 050.00		690 009.65	
3655	30	Charges de fonctionnement "AMF"*	3 100 425.00		3 039 650.00		2 766 246.19	
3655	40	Charges de fonctionnement "Crèche Bellefontaine"*	1 497 170.00		1 391 150.00		1 303 733.71	
3655	41	Charges de fonctionnement "UAPE Bellefontaine"*	269 650.00		273 450.00		236 111.90	
3655	50	Charges de fonctionnement "UAPE La Petite Poste"*	496 335.00		802 300.00		645 506.97	
3655	60	Charges de fonctionnement "UAPE Le Cygne"	439 600.00		407 450.00		333 267.94	
3655	80	Charges de fonctionnement "UAPE La grande échelle"	631 065.00		576 015.00		261 920.11	
3655	90	Charges de fonctionnement "UAPE Les Vents d'Anges"	568 200.00		0.00		0.00	
3801		FdR Fusion- Harmonisation des CDT	0.00		0.00		50 000.00	
3801	10	FdR dévelop. Proconcept suite Fusion Enjeu-Araere	0.00		0.00		10 000.00	
4221		Intérêts des comptes courants			260.00			2 042.90
4331		Participations des parents*		5 975 895.75		5 797 414.00		5 229 209.24
4390		Recettes diverses*		62 300.00		0.00		130 047.59
4515		Subventions ordinaires de la FAJE		1 730 895.00		1 393 695.00		1 460 427.00
4515	10	Subventions Aide au démarrage de la FAJE		2 000.00		2 000.00		4 000.00
4515	10	Subventions de l'OFAS		20 000.00		59 000.00		95 334.70
4525		Subvention des communes du réseau*		5 041 064.25		4 944 917.00		4 103 384.44
4655		Rembt selon conventions inter-réseaux*		100 000.00		100 000.00		184 499.35
4801		Prélèvement sur fonds de réserve débiteurs douteux		0.00		0.00		17 000.00
4801		Prélèvement sur fonds de réserve Préavis comptes 2015		0.00		0.00		60 000.00

Coût habitant

15 277

SFr. 330.00

SFr. 328.94

SFr. 272.96